

# S P H È R E S



- 2 -

( D I S ) C O N T I N U I T É

J O U R N É E S D ' É T U D E

1 1 - 1 2 A V R I L 2 0 1 3

I D E N T I T É S C U L T U R E L L E S T E X T E S E T T H É Â T R A L I T É E A 4 2 7 7

U N I V E R S I T É D ' A V I G N O N E T D E S P A Y S D E V A U C L U S E

## Le patronat : esquisse historiographique de la construction d'une catégorie sociale à l'hétérogénéité permanente<sup>1</sup>

Sophie Louey

### Résumé

Le terme « patronat » renvoie fréquemment d'une part à une position sociale de représentation de dominants (les organisations professionnelles patronales) et d'autre part à une activité professionnelle de dirigeant (les patrons). Interroger la complexité de la construction de ce groupe, si groupe il y a, conduit à en énoncer les étapes de constitution mais aussi à relever les disparités masquées par l'acte de fédération et l'opération de catégorisation du « patronat ».

### Introduction

Le patronat<sup>2</sup> est un groupe social souffrant d'une certaine défection dans les sciences humaines<sup>3</sup> pour deux raisons principales. D'une part les terrains sur les groupes dominants apparaissent comme difficiles d'accès tels qu'ont pu le démontrer les sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot.<sup>4</sup> D'autre part il existe un certain désintérêt des chercheurs à interroger ces groupes y préférant les dominés.<sup>5</sup> Marion Rabier<sup>6</sup> évoque pour sa part un cloisonnement prétendu<sup>7</sup> de cet univers qui serait surtout lié aux postures des chercheurs eux-mêmes qui ont longtemps été marqués par le marxisme. Ajoutons à cela un risque que Bénédicte Bertin-Mourot résume en un terme : l'éviction. En effet les chercheurs peuvent se risquer à une sortie du terrain imposée par

---

<sup>1</sup> Je tiens à remercier le comité de rédaction pour ses conseils lors de la rédaction de ce texte.

<sup>2</sup> L'article repose sur une revue de littérature.

<sup>3</sup> Il faut cependant souligner une multitude de travaux d'historiens produits sur le groupe là où les études contemporaines sont plus rares bien que ces dix dernières années un regain d'intérêt soit remarqué.

<sup>4</sup> M. Pinçon & M. Pinçon-Charlot, *Voyage en grande bourgeoisie*. Paris : PUF, [1997] 2011.

<sup>5</sup> Les sociologues évoquent ainsi l'idée d'« agression sociale » lorsqu'un chercheur issu d'une classe populaire enquête sur des milieux socialement dominants (*Ibid.* p.24). Ajoutons les railleries remarquées dans le milieu universitaire décrites par Michel Offerlé lors des interactions quotidiennes avec ceux travaillant sur le patronat : « chambrage rituel », « plaisanteries » et « jugements spontanés » (*Les Patrons des patrons, Histoire du MEDEF*. Paris : Odile Jacob, 2013, p.10.)

<sup>6</sup> M. Rabier, *Revue de littérature : organisations patronales en France et en Europe*. Document d'études de la DARES, 2007.

<sup>7</sup> Voir aussi B. Marin, « Qu'est-ce que le patronat ? Enjeux théoriques et résultats empiriques ». *Sociologie du travail*, n°4, 1988, pp.515-543.

leurs enquêtés suite aux publications de la recherche.<sup>8</sup> Traditionnellement les dominants économiques et plus précisément les patrons sont « habitués » au contrôle de leur image et donc à la maîtrise de ce que l'on produit sur eux.

Nous entendons par « patronat » : la catégorie sociale se référant à la direction d'une entreprise, comprenant les patrons en tant qu'ensemble numéraire. Il s'agit ainsi de considérer le patronat dans son hétérogénéité autrement dit à travers une pluralité de statuts englobant « petits patrons » et « grands patrons ». Nous questionnons par ce prisme ce que le langage commun désigne de façon antagoniste par « le patronat », c'est-à-dire à la fois cet ensemble flou de patrons et à la fois la représentation des patrons et plus précisément sa représentativité. Ingo Kolboom<sup>9</sup> décrit l'apparition du terme, « patron », dérivé du mot latin « pater » signifiant « le père ». Cette marque de désignation apparaît au XII<sup>e</sup> siècle sous l'expression « saint patron » avec l'idée sous-jacente d'un patron « protecteur » tel le patron « paternaliste »<sup>10</sup> du XIX<sup>e</sup> siècle. Durant ce siècle que le « patron » devient le « chef d'une entreprise économique »<sup>11</sup> alors que dans un même temps les grandes industries émergent. I. Kolboom souligne alors que « c'est la dissension sociale de sa fonction économique qui transforme le chef d'entreprise en patron ».<sup>12</sup> Notre définition large du terme « patronat » rejoint une difficulté majeure régulièrement exprimée dans la littérature car « les frontières du groupe ne vont de soi ni pour les chercheurs, ni pour les acteurs eux-mêmes, et [...] la porosité des frontières et les glissements d'un statut à un autre sont également présents à l'échelle des trajectoires individuelles ».<sup>13</sup> Le « patron » désigne ainsi aussi bien un dirigeant de grande entreprise, que d'une moyenne entreprise ou très petite entreprise.<sup>14</sup>

Il s'agit alors d'avoir d'abord recours à une description du patronat s'organisant en trois points. Premièrement en dressant une esquisse des évolutions du contexte économique dans lequel s'inscrit le patronat et secondement les différentes étapes dans la construction de sa représentativité. Sous le terme patronat il s'agit de s'intéresser à un groupe particulièrement hétérogène<sup>15</sup> mais qui se

<sup>8</sup> H. Buisson-Fenet, « Entretien avec Bénédicte Bertin-Mourot ». *Sociologies pratiques*, n°21, 2010, p.10.

<sup>9</sup> I. Kolboom, « Patrons et patronat, histoire sociale du concept de patronat en France au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle », *Mots*, n°9, 1984.

<sup>10</sup> G. Noiriel, « Du patronage au paternalisme, la restructuration des formes de domination de la main d'œuvre ouvrière française ». *Le mouvement social*, n°144, 1988.

<sup>11</sup> I. Kolboom, « Patrons et patronat, histoire sociale du concept de patronat en France au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle », *Mots*, n°9, 1984, p.92.

<sup>12</sup> *Ibid.* p.93.

<sup>13</sup> M.F. Garcia-Parpet & F. Pavis, « Enquêter sur les mondes patronaux », *Sociétés contemporaines*, n°68, 2007, p.8.

<sup>14</sup> Les TPE (Très Petites Entreprises) comptent moins de 20 salariés, les PME (Petites et Moyennes Entreprises) de 20 à 249, les ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) de 250 à 4999 et enfin les TGE (Très Grandes Entreprises) comptent plus de 5000 salariés.

<sup>15</sup> P. Vernus (dir.), *Les organisation patronales, une approche locale (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*. Lyon : Cahiers du centre Pierre-Léon, 2002.

maintient nécessairement dans une position de domination.<sup>16</sup> C'est pourquoi nous évoquerons dans un troisième et dernier temps la composition du groupe patronal à proprement parler qui s'avère « éclatée ».

### **Contextualisation économique de l'environnement patronal : l'emprise du capitalisme dans la construction d'un espace de représentation**

Les multiples bouleversements sociaux et en particulier l'extension et les mutations du système économique ont engendré des modifications du groupe patronal sans pour autant remettre en cause son existence. Marco Oberti explique que les économistes ont d'abord cherché à « définir la nature et l'essence » du capitalisme avant de finalement aujourd'hui reconnaître une « diversité »<sup>17</sup> des capitalismes. Au-delà du fait qu'il en aille de même pour le patronat, il convient de porter attention aux aires géographiques. Nous choisissons ici en ce sens de nous focaliser sur le cas français. Cette restriction territoriale appelle cependant à une certaine prudence. Jean-François Klein a démontré la nécessité de (dé) « cloisonner l'économie française métropolitaine et [...] l'économie coloniale »<sup>18</sup> pour saisir les imbrications et évolutions du patronat où les relations économiques transcendent les frontières. Selon nous parler de « cas français » n'induit pas de nier une globalisation économique troublant les frontières.

Dans l'Occident une organisation de l'économie, par la constitution d'entreprises de plus en plus grandes mais aussi de plus en plus concentrées, a émergé. Alors que dans les années 1914-1945 le capitalisme est centré sur l'État, après cette période une vague de privatisation déferle. Pour François-Xavier Dudouet et Éric Grémont les nationalisations de 1981-1982 ne sont en fait qu'un « épiphénomène »<sup>19</sup> dans cette tendance lourde. La polarisation du champ économique et politique contribue alors à une perte d'influence de l'échelon national en raison d'une autonomisation de la sphère financière. Ces éléments sont à corréliser avec une nouvelle organisation du capitalisme en réseau théorisée par Luc Boltanski et Eve Chiapello.<sup>20</sup> Ces idées reposent sur un constat des auteurs selon lequel le capitalisme contemporain s'étend et se renforce alors qu'une partie de la société se dégrade. Pour ces mêmes auteurs le capitalisme tire des bénéfices des critiques qui lui sont

<sup>16</sup> J. Chailley & L. Say, *Nouveau Dictionnaire d'économie politique*. Paris : Guillaumin, 1990.

<sup>17</sup> M. Oberti, « Sociologie économique : État, marché et société dans le capitalisme moderne », in C. Triglio, *Sociologie économique*. Paris : Armand Colin, 2002, p.10.

<sup>18</sup> J.F. Klein, « Du patronat colonial au patronat impérial ». *Vingtième siècle*, n°144, 2012, p.67.

<sup>19</sup> F.X. Dudouet & É. Grémont, *Les grands patrons en France, Du capitalisme d'État à la financiarisation*. Paris : Éditions Lignes de Repères, 2010, p.34.

<sup>20</sup> L. Boltanski Luc & E. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard, 1999.

adressées. Autrement dit le capitalisme use de ses « faiblesses » pour alimenter « ses forces ». Ce détour par l'économie permet de comprendre que les patrons sont inscrits (comme toute part de population) dans une mouvance globale c'est-à-dire des contextes sociaux (économies, normes, politiques, religions) changeants dont l'analyse éclaire l'évolution et les motifs de mobilisation du groupe.

### **Des patrons au patronat : de la nécessité à se fédérer malgré les disparités**

Le patronat s'est progressivement fédéré, notamment à travers des organisations de groupement d'intérêts propres, mais aussi par des intronisations au sein d'institutions économiques étatiques et/ou ce que l'on appelle les institutions paritaires dans lesquelles il s'est vu représenté par certains de ses acteurs devenant ainsi des représentants des « patrons » il s'est donc vu reconnaître comme ayant un rôle social par les institutions légales. La loi Le Chapelier de 1791 interdisant le corporatisme, c'est-à-dire tout regroupement visant à défendre des intérêts communs, fait suite à la révolution française. Cette loi, héritière de la révolution de 1789, se veut supprimer tout intermédiaire entre les individus et l'État. Ce changement majeur par rapport à l'Ancien Régime désorganise l'activité économique mais « l'idiome corporatif »<sup>21</sup> persiste d'autant plus que cette abolition entraîne l'absence de contrôle par des groupements intermédiaires de l'État. Les institutions consulaires qui étaient une dizaine avant la suppression des corporations vont travailler à la fédération des entreprises dès leur rétablissement en 1802. Cette restauration marque le retour d'un acteur, la chambre de commerce et d'industrie, dont le rôle va grandir en qualité d'intermédiaire entre le gouvernement et les entreprises.<sup>22</sup>

Il existe à ce jour quatre organisations d'employeurs légalement représentatives : la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME), le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), l'Union Nationale des Professions Libérales (UNALP) et l'Union Professionnelle Artisanale (UPA).

La permanence du groupe social des patrons est liée à de constantes recompositions et mobilisations dans son affirmation au sein de l'espace social global. Pourtant affirmer cette continuité met dans l'ombre plusieurs points de discontinuités.

---

<sup>21</sup> M. Offerlé, *Sociologie des organisations patronales*. Paris : La Découverte, 2009, p.16.

<sup>22</sup> C. Lemerrier, *Un si discret pouvoir : Aux origines de la Chambre de commerce de Paris, 1803-1853*. Paris : La Découverte, 2003.

Si nous retenons couramment l'époque du Front Populaire et les occupations d'usine comme première mobilisation patronale, il faut en fait remonter au début du XIX<sup>e</sup> siècle pour observer les premières formes de regroupements patronaux.<sup>23</sup> Henri Weber<sup>24</sup> distingue trois périodes historiques marquant des étapes dans la forme actuelle de la structure du patronat. En 1840-1860, les patrons se mobilisent contre le libre-échange et donc dans une perspective d'opposition à l'État qui souhaite baisser les taxes à l'importation. À cette époque, des regroupements professionnels apparaissent comme en 1835 celui du Comité des Industriels de l'Est se mobilisant pour maintenir les droits de douane. Ainsi, les premières mobilisations patronales sont sectorielles.<sup>25</sup> Il faut préciser que ces mobilisations s'inscrivent dans une période d'acquisition de droits sociaux notamment celui de la grève en 1864 et celui du syndicalisme en 1884. De 1895 à 1910, il s'agit pour le groupe de se mobiliser dorénavant contre une double « peur » celle de l'État et celle des ouvriers qui multiplient les grèves dans les pays de l'Europe. Pendant ces deux périodes, les groupements patronaux restent sectoriels. La première « organisation faitière »<sup>26</sup> du patronat est la CGPF (Confédération Générale de la Production Française) créée en 1919.<sup>27</sup> Les années 1936-1946 voient naître la nécessité d'une organisation à visibilité « nationale » et interprofessionnelle d'autant plus qu'en 1936, le gouvernement français est socialiste et une grève générale massive a lieu. Georges Lefranc voit 1936 comme le premier « ouragan »<sup>28</sup> accélérant la mutation des groupements patronaux. Les Accords de Matignon signés le 8 juin 1936 marquent un tournant. Ces Accords permettent le gain de nombreux acquis sociaux pour les ouvriers : augmentation des salaires, délégués représentants, conventions collectives, réduction du temps de travail ou encore congés payés. Ces éléments sont autant de gains pour la classe ouvrière et sonnent comme une défaite pour les patrons ce qui renforce les oppositions sociales. Cette situation marque un soubresaut chez les patrons qui à l'inverse des ouvriers ne disposent pas d'une identité fixée. La participation de la CGPF à ces accords et les critiques qui lui sont immédiatement affirmées pousse l'organisation à changer un mot de son sigle le « p » de la « production » devient le « p » de « patronat ». Cette modification marque la volonté d'affirmer une culture commune à un groupe social dont le seul point commun est d'occuper une fonction professionnelle de dirigeant.

<sup>23</sup> Dès 1824 est créée le Comité des filateurs de Lyon.

<sup>24</sup> H. Weber, *Le parti de l'entreprise. Le CNPF, 1946-1986*. Paris, Seuil, 1986.

<sup>25</sup> Il s'agit de désigner sous ce terme le regroupement de certains secteurs d'activités régionales.

<sup>26</sup> M. Offerlé, « L'action collective patronale ». *Vingtième siècle*, n°144, 2012, p.88.

<sup>27</sup> M. Offerlé distingue dans ce texte trois référents exprimant la mutation des stratégies adoptées face aux mutations sociales : la production (CGPF dès 1919), le patronat (CGPF à partir de 1936 suivi du CNPF dès 1946) et enfin les entreprises (MEDEF).

<sup>28</sup> Il en relève trois : en 1936, 1940 et 1944. G. Lefranc, *Les organisations patronales en France, du passé au présent*. Paris : Payot, 1976.

Dans son livre au titre éponyme, I. Kolboom parle d'une « revanche du patronat »<sup>29</sup> résultante de cette période. L'auteur décrit une multitude d'intérêts divergents au sein du groupe, créant des dissensions, car le patronat est socialement étiré. En effet le patronat français est composé à la fois de patrons proches des prolétaires de l'époque et de patrons appartenant aux fractions hautes des classes sociales. Cet étirement provoque des prises de position variées. Au sein même du patronat l'union des petits patrons au Front Populaire ne renverse pas la prégnante domination de la classe patronale supérieure qui parvient à maîtriser les prises de position du « petit patronat » en profitant d'une peur idéologique : celle du communisme. Néanmoins à cette époque le « petit patronat » gagne en visibilité. Pour Claire Zalc, alors qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle les petits patrons ont la possibilité d'être élus et de voter dans les institutions consulaires, ce n'est qu'à partir de 1936 que ces institutions « deviennent les porte-parole de la classe moyenne de l'industrie et du commerce ».<sup>30</sup>

Le Régime de Vichy de 1940 puise de nombreuses valeurs patronales prônées à cette époque du Front Populaire. Cette période (comme aujourd'hui) est celle d'un patronat étant « tantôt uni, tantôt divisé [intervenant] pour faire prévaloir ses intérêts ».<sup>31</sup> Ces logiques de regroupement sont assimilables à ce que décrit Jacques Lagroye eut égard des manifestations des petits commerçants et paysans dans les années 1953-1957 c'est-à-dire que « l'expérience directe d'un antagonisme avec d'autres catégories de producteurs tend [...] à susciter le regroupement de certains agents, alors que leurs conditions de travail, leurs pratiques, leurs croyances, voire leurs intérêts habituels, les rendent méfiants, sinon hostiles a priori, aux mobilisations collectives ».<sup>32</sup>

En 1944 est créée la CGPME et en 1945 le CNPF : Conseil National du patronat français (devenu le MEDEF : Mouvement des entreprises de France en 1998). Aux trois périodes révélées par Henri Weber (communes aux organisations patronales) s'ajoute une nouvelle phase observable par l'étude du MEDEF. Pour Michel Offerlé de 1997 à 2003 une mutation s'opère visant à ne plus défendre le patronat ni même les entreprises mais l'entreprise, à être un « mouvement » et non plus un « conseil » et à adopter des symboles européens dans le logo du syndicat.<sup>33</sup> Ces changements illustrent une volonté de montrer le patronat comme un groupe uni et lancé dans une sorte d'impulsion offensive et non plus « passive ». Mancur Olson explique qu'un « des objectifs

<sup>29</sup> I. Kolboom, *La revanche des patrons. Le patronat français face au Front populaire*, Paris : Flammarion, 1986.

<sup>30</sup> C. Zalc, « Les petits patrons en France au 20<sup>ème</sup> siècle ou les atouts du flou ». *Vingtième siècle*, n°144, 2012, p.10.

<sup>31</sup> J.C. Daumas, « Regards sur l'histoire du patronat ». *Vingtième siècle*, n°144, 2012, p.10.

<sup>32</sup> J. Lagroye, *Sociologie politique*. Paris : Presses de la F.N.S.P. Dalloz, 1997, p.295.

<sup>33</sup> S. Laurens & L. Weber, entretien avec M. Offerlé, « Un patronat entre unité et divisions. Une cartographie de la représentation patronale en France », *Savoir/Agir*, n°10, 2009, p.74.

communs à la plupart des organisations [...] est de défendre les intérêts de leurs membres ». <sup>34</sup> Ainsi les organisations ne visent pas à défendre tous les patrons mais avant tout leurs adhérents.

La principale mutation dans le corps même du patronat tient au passage du capitalisme d'Etat à celui de la financiarisation. <sup>35</sup> Ce bouleversement est participatif à la perte de puissance d'organisations patronales comme le MEDEF qui, même si elles tiennent un rôle dans les accords au niveau national, disposent de peu de pouvoir au niveau européen (ce sont les groupes d'intérêts, essentiellement constitués par des secteurs spécialisés, qui jouent ici un rôle). <sup>36</sup>

Progressivement une mutation sémantique s'opère dans le discours du patronat allant vers la défense des entreprises plutôt que celle des patrons. Ces stratégies visent non seulement à apparaître comme plus proches des « réalités sociales » c'est-à-dire des entreprises de toutes tailles (TPE et PME bénéficient d'une meilleure image dans l'opinion publique) mais aussi à reconnaître une réalité de l'évolution de la représentativité du groupe. En effet, les grands patrons se trouvent aujourd'hui essentiellement au niveau de l'AFEP (Association Française des Entreprises Privées). M. Offerlé explique ainsi que les très grandes entreprises (multinationales ou mondiales) « adoptent une attitude ambivalente à l'égard du MEDEF où elles sont présentes, tout en considérant que les vrais problèmes [...] se trouvent ailleurs ». <sup>37</sup> En revanche, au niveau local les fédérations patronales tiennent un rôle important dans la distribution des mandats (au sein des chambres de commerces, etc.) et participent ainsi à l'entretien de réseaux locaux de patrons dits « de pouvoir ». <sup>38</sup> Le patronat regroupe des hommes indissociables de leurs entreprises dont ils sont à la tête : les patrons. Cependant ce sont des entreprises et non des hommes à titre individuel qui adhèrent à des organisations patronales. <sup>39</sup> Isabel Boni-Le Goff et Sylvain Laurens indiquent que l'entreprise est « productrice de biens symboliques « sur » mais aussi « pour » elle-même ». <sup>40</sup> En ce sens une superposition des espaces dans lesquels les entreprises et leurs patrons opèrent. Dès lors des fragmentations de ce groupe patronal sont présentes dans de multiples groupements (associations, clubs, groupes d'intérêts) ou parfois n'en font partie.

<sup>34</sup> M. Olson, *Logique de l'action collective*. Paris : PUF, [1966] 1978, p.26.

<sup>35</sup> F.X. Dudouet & É. Grémont, *Les grands patrons en France, Du capitalisme d'État à la financiarisation*. Paris : Éditions Lignes de Repères, 2010.

<sup>36</sup> Sur les groupes d'intérêts voir : Offerlé Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*. Paris : Montchrestien. 1998.

<sup>37</sup> M. Offerlé, « L'action collective patronale ». *Vingtième siècle*, n°144, 2012, p.92.

<sup>38</sup> La thèse en cours de réalisation porte sur les réseaux de dirigeants à une échelle métropolitaine.

<sup>39</sup> De ce point de vue, un degré de complexité supplémentaire s'ajoute, bon nombre d'entreprises ignorent leur adhésion à une ou des organisations inter-professionnelles. En effet, les entreprises qui adhèrent à une organisation professionnelle adhèrent souvent en même temps par ce biais à une organisation inter-professionnelle. La première (sectorielle) peut donc adhérer elle-même à une ou plusieurs organisations (généralistes). Dans de tels cas les frais de cotisations sont payés par l'organisation professionnelle ce qui explique que ses propres adhérents ne soient pas nécessairement informés de cette « seconde adhésion ».

<sup>40</sup> I. Boni-Le Goff & S. Laurens, « Les entrepreneurs de la « nouvelle entreprise » : Acteurs, pratiques et dispositifs d'une écriture institutionnelle ». *Sociétés contemporaines*, n°89, 2013, p.5.

## Des patrons dans le patronat : interroger l'hétérogénéité de la catégorisation

La littérature managériale tend à établir des caractéristiques communes aux entrepreneurs. Par exemple pour Christophe Loué et Jacques Baronet<sup>41</sup> ces acteurs partagent des prérequis et des valeurs. Ces approches fortement inspirées des théories schumpéteriennes<sup>42</sup> insistent sur une volonté commune à innover en permanence pour maintenir et surtout améliorer les productions. Or selon nous, cet attachement à ces supposées compétences produit parfois des typologies bancales masquant les disparités sociales présentes dans le milieu patronal. Selon Sylvain Laurens ces mêmes approches se trouvent aussi en sociologie et en science politique. Elles mettent parfois en scène « une classe patronale mobilisée uniformément pour la défense de ses propres intérêts ».<sup>43</sup> L'existence d'un mille feuilles patronal révèle un espace représentatif en constante recomposition mais il met surtout en avant une opacité de ceux qu'ils représentent. À ce jour, il existe environ 3 500 000 entreprises mais 518 000 chefs d'entreprises (d'après les listes prud'homales de 2008). Entre 30 et 20% des entreprises sont adhérentes à une organisation patronale (contre 7% à 8% de syndiqués chez les salariés). Étudier ces représentants patronaux met en effet dans l'ombre toute une autre partie du patronat ce qui nous mène à interroger la composition de ce groupe qu'Henri Weber décrit comme « restreint » mais dans un même temps « extrêmement hétérogène ».<sup>44</sup> Marion Rabier<sup>45</sup> relève que la littérature sur le patronat l'aborde le plus souvent par sa représentation sans interroger la question de la représentativité. C'est notamment le parti pris de Jean Bunel l'approchant comme résultante « de l'action collective structurée des entreprises et de leurs chefs ».<sup>46</sup> À l'inverse nous souhaitons mettre en avant exhaustivement ce que la littérature peut nous apprendre des différents « types » de patrons.

Il est courant de s'intéresser au patronat en étudiant les fractions hautes de sa composition c'est-à-dire les dirigeants des plus grosses entreprises. Au sein de ce groupe de nombreuses mutations ont pu être observées. En raison du bouleversement précédemment évoqué : celui de la

---

<sup>41</sup> J. Baronet & C. Loué, « Quelles compétences pour l'entrepreneur ? Une étude de terrain pour élaborer un référentiel ». *Points et contre-points sur la création d'entreprise*, vol. 3, 2011.

<sup>42</sup> J.A. Schumpeter, *Théorie de l'évolution économique*. Paris : Dalloz- Sirey, 1935.

Schumpeter est considéré comme l'inventeur de « l'entrepreneur » utilisé pour désigner un individu qui « innove ». S. Boutillier & D. Uzunidis, « Schumpeter, Marx et Walras. Entrepreneur et devenir du capitalisme ». *Revue Interventions économiques* n°46, 2012. <<http://interventionseconomiques.revues.org/1690>>. Dernière consultation le 15 mai 2013. Progressivement l'utilisation du terme s'est élargir puisqu'il peut désigner tout créateur ou reprenneur d'entreprise voire même parfois les patrons managériaux par un certain abus de langage.

<sup>43</sup> S. Laurens, « Make it E.U. Friendly, Les entrepreneurs du "patronat européen" face aux logiques de la concurrence économiques ». *Sociétés contemporaines*, n°89, 2013, p.18.

<sup>44</sup> H. Weber, « Cultures patronales et types d'entreprises : esquisse d'une typologie du patronat ». *Sociologie du travail*, n°4, 1988, p.545.

<sup>45</sup> M. Rabier, *Revue de littérature : organisations patronales en France et en Europe*. Document d'études de la DARES, 2007, p.9.

<sup>46</sup> J. Bunel, « Les dilemmes de l'action patronale ». *La revue de l'IREES*, n°20, 1996, p.8.

mutation du capitalisme d'État en capitalisme financier, les anciennes élites étatiques (c'est-à-dire les individus issus des grands corps d'État)<sup>47</sup> sont parvenues à se reconvertir dans le champ des grandes entreprises. Pour Bauer et Bertin-Mouroit<sup>48</sup> il existe alors trois types de trajectoires professionnelles chez les grands patrons : famille, état et carrière en entreprise. Au niveau des grands patrons, la trajectoire de la famille tendrait à se raréfier (même si l'opinion publique retient quelques « grands noms » ce serait le type minoritaire par rapport à l'ensemble). Les trajectoires par l'État ont été très fréquentes lors des périodes de privatisations massives. Quant au modèle de la trajectoire par la carrière en entreprises, c'est celle qui dominerait aujourd'hui.

C. Zalc (2012) évoque « un atout du flou »<sup>49</sup> des petits patrons. Elle révèle ainsi que si les petites entreprises souffrent d'une mauvaise image elles s'avèrent économiquement performantes. Pour C. Zalc il existe une « instabilité du petit patronat »<sup>50</sup> étant l'illustration de l'évolution flexible du marché du travail en France. Ces « petits patrons » se retrouvent aussi désormais dans un statut créée en 2009 : l'auto-entrepreneur. Ce statut apparaît comme révélateur d'un entrepreneuriat du « soi »<sup>51</sup> par « l'auto-emploi »<sup>52</sup> témoignant d'une jonction de l'espace entrepreneurial avec celui des politiques sociales.<sup>53</sup> En ce sens interroger l'évolution du patronat et l'éclatement de sa constante hétérogénéité nous renseigne sur une permanence de son existence et sur les enjeux de la représentativité.

## Conclusion

Ces élites patronales, qu'il s'agisse des grands patrons ou petits patrons, se caractérisent par une image de domination sociale mais ils mettent dans l'ombre tous les autres « patrons » qui bien qu'étant affublés de ce statut ne partagent ni les mêmes propriétés sociales, ni les mêmes façons de diriger, etc. En somme la catégorie « patron » masque par cette sémantique réduite une pluralité de situation et une extension de l'hétérogénéité de la catégorie.

<sup>47</sup> Voir P. Bourdieu, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1989.

<sup>48</sup> M. Bauer & B. Bertin-Mouroit, *Radiographie des grands patrons français. Les conditions d'accès au pouvoir*. Paris : L'Harmattan, 1997.

<sup>49</sup> C. Zalc, « Les petits patrons en France au 20<sup>ème</sup> siècle ou les atouts du flou ». *Vingtième siècle*, n°144, 2012, p.53.

<sup>50</sup> *Ibid.* p.62.

<sup>51</sup> H. Stevens, « Autonomie récusée, autonomie fabriquée. Informaticiens à l'épreuve de l'entreprise de soi ». *Genèses*, n°87.

<sup>52</sup> F. Darbus, « L'accompagnement à la création d'entreprise. Auto-emploi et recomposition de la condition salariale ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°175, 2008.

<sup>53</sup> Voir : S. Abdelnour, « L'entrepreneurial au service des politiques sociales : La fabrication du consensus politique sur le dispositif de l'auto-entrepreneur ». *Sociétés contemporaines*, n°89, 2013.

Le groupe patronal apparaît ainsi comme hétérogène ce qui complexifie l'identification de ses évolutions. Toujours est-il qu'à notre sens, il s'agit de porter un regard à la fois sur l'évolution du groupe des représentants au niveau national mais aussi local. Tel que Michel Offerlé l'avance « l'un des paradoxes actuels est que l'on connaît désormais mieux l'histoire du patronat et des formes de représentation patronale que la structure actuelle des diverses élites (petites et grandes) économiques ». <sup>54</sup> Il s'avère alors nécessaire dans la dynamique de ces nombreux travaux historiques de répondre à une nouvelle dynamique d'études ethnographiques et monographiques afin de saisir les formes d'organisations contemporaines du patronat.

---

Sophie Louey

Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et le Politique  
Université de Picardie Jules Verne

---

<sup>54</sup> M. Offerlé, « L'action collective patronale ». *Vingtième siècle*, n°144, 2012, p.97.

**Bibliographie**

- ABDELNOUR, Sarah, « L'entrepreneurial au service des politiques sociales : La fabrication du consensus politique sur le dispositif de l'auto-entrepreneur ». *Sociétés contemporaines*, n°89, 2013, pp.131-154.
- BARONET, Jacques & Christophe LOUE, « Quelles compétences pour l'entrepreneur ? Une étude de terrain pour élaborer un référentiel ». *Points et contre- points sur la création d'entreprise*, vol. 3, 2011, pp.50-58.
- BAUER, Michel & Bénédicte BERTIN-MOUROT, *Radiographie des grands patrons français. Les conditions d'accès au pouvoir*. Paris : L'Harmattan, 1997.
- BOLTANSKI, Luc & Eve CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard, 1999.
- BONI-LE GOFF, Isabel & Sylvain LAURENS, « Les entrepreneurs de la « nouvelle entreprise » : Acteurs, pratiques et dispositifs d'une écriture institutionnelle ». *Sociétés contemporaines*, n°89, 2013, pp.5-16.
- BOURDIEU, Pierre, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1989.
- BOUTILLIER, Sophie & Dimitri UZUNIDIS, « Schumpeter, Marx et Walras. Entrepreneur et devenir du capitalisme ». *Revue Interventions économiques*, n°46, 2012.
- <<http://interventionseconomiques.revues.org/1690>> Dernière consultation le 15 mai 2013.
- BUISSON-FENET, Hélène, « Entretien avec Bénédicte Bertin-Mourot ». *Sociologies pratiques*, n°21, 2010, pp.7-12.
- BUNEL, Jean, « Les dilemmes de l'action patronale ». *La revue de l'IRES*, n°20, 1996, pp.18-33.
- CHAILLEY, Joseph & Léon SAY, *Nouveau Dictionnaire d'économie politique*. Paris : Guillaumin, 1990.
- DARBUS, Fanny, « L'accompagnement à la création d'entreprise. Auto- emploi et recomposition de la condition salariale ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°175, 2008.
- DAUMAS, Jean-Claude, « Regards sur l'histoire du patronat ». *Vingtième siècle*, n°144, 2012.
- DUDOUET, François-Xavier & Éric GREMONT, *Les grands patrons en France, Du capitalisme d'État à la financiarisation*. Paris : Éditions Lignes de Repères, 2010.
- GARCIA-PARPET, Marie-France & Fabienne PAVIS, « Enquêter sur les mondes patronaux », *Sociétés contemporaines*, n°68, 2007.
- KLEIN, Jean-François, « Du patronat colonial au patronat impérial ». *Vingtième siècle*, n°144, 2012, pp.67-81.
- KOLBOOM, Ingo, « Patron et patronat, histoire sociale du concept de patronat en France au 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle », *Mots*, n°9, 1984, pp.89-112.
- LAURENS, Sylvain, « Make It E.U. Friendly, Les entrepreneurs du "patronat européen" face aux logiques de la concurrence économiques », *Sociétés contemporaines*. n°89, 2013, pp.17-46.
- LAGROYE, Jacques, *Sociologie politique*. Paris : Presses de la F.N.S.P. Dalloz, 1997.
- LEFRANC, Georges, *Les organisations patronales en France, du passé au présent*. Paris : Payot, 1976.

LEMERCIER, Claire, *Un si discret pouvoir : Aux origines de la Chambre de commerce de Paris, 1803-1853*. Paris : La Découverte, 2003.

MARIN, Bernd, « Qu'est-ce que le patronat ? Enjeux théoriques et résultats empiriques ». *Sociologie du travail*, n°4, 1988, pp.515-543.

NOIRIEL, Gérard, « Du patronage au paternalisme, la restructuration des formes de domination de la main d'œuvre ouvrière française ». *Le mouvement social*, n°144, 1988.

OBERTI, Marco, « Sociologie économique : État, marché et société dans le capitalisme moderne », in C. TRIGILIA, *Sociologie économique*. Paris : Armand Colin, 2002.

OFFERLE, Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*. Paris : Montchrestien, 1998.

\_\_\_\_\_, *Sociologie des organisations patronales*. Paris : La Découverte, 2009.

\_\_\_\_\_, Entretien avec S. LAURENS et L. WEBER, « Un patronat entre unité et divisions. Une cartographie de la représentation patronale en France », *Savoir/Agir*, n°10, 2009, p.74.

\_\_\_\_\_, « L'action collective patronale ». *Vingtième siècle*, n°144, 2012, pp.82-97.

\_\_\_\_\_, *Les Patrons des patrons, Histoire du MEDEF*. Paris : Odile Jacob, 2013.

OLSON, Mancur, *Logique de l'action collective*. Paris : PUF, [1966] 1978.

PINÇON, Michel & Monique PINÇON-CHARLOT, *Voyage en grande bourgeoisie*. Paris : PUF, [1997] 2011.

RABIER, Marion, *Revue de littérature : organisations patronales en France et en Europe*. Document d'études de la DARES, 2007.

SCHUMPETER, Joseph A., *Théorie de l'évolution économique*. Paris : Dalloz- Sirey, 1935.

STEVENS, Hélène, « Autonomie récusée, autonomie fabriquée. Informaticiens à l'épreuve de l'entreprise de soi ». *Genèses*, n°87, pp.90-112.

VERNUS, Pierre (dir.), *Les organisations patronales, une approche locale (XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles)*. Lyon : Cahiers du centre Pierre-Léon, 2002.

WEBER, Henri, *Le parti de l'entreprise. Le CNPF, 1946-1986*. Paris : Seuil, 1986.

\_\_\_\_\_, « Cultures patronales et types d'entreprises : esquisse d'une typologie du patronat ». *Sociologie du travail*, n°4, 1988, pp.545-586.

ZALC, Claire, « Les petits patrons en France au 20<sup>ème</sup> siècle ou les atouts du flou ». *Vingtième siècle*, n°144, 2012, pp.53-66.